

La mairie recrute pour la Division Espaces Publics – Régie Espaces Verts de la Direction des Services Techniques

Un.e agent.e des espaces verts

Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux

Référence AEVNG-122023

Au sein de la Régie Espaces Verts de la Direction des Services Techniques et sous l'autorité du Responsable d'équipe entretien Ville, vous participez aux travaux d'entretien des espaces verts de la commune. Dans ce cadre, vos missions seront les suivantes :

Missions principales

- Assurer l'entretien général des espaces verts : tonte (tondeuse autotractée ou autoportée), débroussaillage, arrosage, engazonnement, plantation, taille, découpe, ramassage des feuilles et papiers, désherbage des massifs et des voiries.
- Entretien et maintenance préventive du matériel : nettoyer et entretenir le matériel, régler les mécanismes simples, contrôler les niveaux d'huile, repérer les dysfonctionnements.
- Être garant du respect du protocole d'entretien et du bon usage des produits ainsi que d'un entretien adéquat des matériels et équipements.
- Prendre connaissance et appliquer les consignes d'hygiène, sécurité et santé au travail.

Profil

- De formation technique (idéalement CAP espaces verts ou horticole), vous disposez d'une première expérience sur ce type de poste.
- Connaissance des espaces verts, des techniques d'entretien (gestion différenciée) et de la botanique (plantes annuelles, bisannuelles, vivaces).
- Connaissance des produits et matériels espaces verts.
- Connaissance des obligations de port des EPI.
- Goût pour le travail en équipe.
- Permis B exigé.

Conditions d'exercice : Travail en extérieur par tous les temps et en toutes saisons, déplacements sur les sites, travail sous circulation. Disponibilité lors d'opérations festives, participation aux astreintes pendant la période hivernale, port des EPI.

- Vous travaillez du lundi au vendredi en horaires fixes, sur un cycle de travail de 37h/semaine (horaire d'été et hiver) ouvrant droit à 12 jours de RTT et 4 jours de pénibilité, s'ajoutant aux congés légaux.
- COS - Participation Mutuelles/Prévoyance- restaurant du personnel
- Politique active en matière de formation
- Horaires d'été et hiver

Rémunération : statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année

Date limite de dépôt des candidatures : 22 mars 2024

C.V. et lettre de motivation sont à adresser à :

Monsieur le Maire

Département des ressources et relations humaines

Hôtel de ville | CS 80 458 | 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex

ou par courriel: courriel@ser76.com ou sur saintetiennedurouvray.fr

Sous la référence offre : AEVNG-122023